

Schéma Métropolitain des Musiques Actuelles

Amiens
Métropole

Mars 2023

Le contexte métropolitain	5
A / De l'origine de la Métropole à la compétence culture	6
1 - Quelques données sociales	6
2 - Les compétences de la Métropole	6
B / Le projet culturel et patrimonial d'Amiens Métropole	6
1 - Les grands axes dédiés aux Musiques Actuelles	6
2 - Amiens, métropole attractive : rayonner à travers de nouveaux équipements	7

Le Schéma Métropolitain des Musiques Actuelles	9
A / Phase 1 - Un état de lieux dressé en concertation avec les acteurs	10
1 - L'enjeu stratégique de la structuration de la filière Musiques Actuelles	10
2 - Méthodologie et calendrier de la concertation : la démarche qualitative fondée sur des temps d'ateliers thématiques	10
B / Phase 2 - Les 5 axes prioritaires élaborés à partir des préconisations	13
AXE 1 // Faire de la professionnalisation et de l'insertion professionnelle un enjeu du territoire	14
AXE 2 // Assurer une meilleure communication pour orienter les publics et valoriser les atouts du territoire	19
AXE 3 // Affirmer la place de l'enseignement artistique et culturel, ainsi que des pratiques amateurs	23
AXE 4 // S'appuyer sur des projets communs pour faire réseau	27
AXE 5 // Penser collectivement la diffusion	32

Annexes	38
----------------	----

Introduction



Amiens Métropole a fait un choix fort en initiant une démarche de concertation pour la mise en œuvre d'un Schéma Métropolitain des Musiques Actuelles. Cette invitation à la concertation affirme l'engagement de la collectivité à l'endroit du soutien à la liberté de création, à la diversité de ses formes et aux enjeux liés à la structuration des filières artistiques.

Elle représente aussi l'ambition pour la collectivité d'ouvrir au plus grand nombre l'accès à la culture et aux pratiques artistiques. Pour cela, Amiens Métropole s'appuie sur l'action de ses équipements, sur une offre de formation et de diffusion proposée dans les structures culturelles de proximité. Les politiques publiques culturelles sont mises en œuvre en grande partie à travers l'engagement et le dynamisme des associations et des structures culturelles. Ces dernières sont devenues des lieux familiers d'accueil pour les habitants, des lieux-ressources où chacun peut apprendre, s'enrichir, découvrir, partager.

Elle reflète aussi le souhait de développer l'attractivité et le rayonnement de la Métropole, à partir de la création artistique locale et à l'échelle nationale, régionale, européenne.

La construction historique des politiques publiques culturelles sur le territoire de la ville et des communes qui constitueront la Métropole, dans les années 2000, s'est faite principalement autour de l'essor du spectacle vivant, avec le théâtre, le cirque et les arts de la rue, ainsi que les Musiques Actuelles.

Les Musiques Actuelles sont présentes sur le territoire métropolitain depuis maintenant plus de 30 ans, couvrant les champs de l'enseignement, de la diffusion, de la médiation et de l'accompagnement. Pour autant, des pans entiers de ces politiques publiques ont été jusqu'alors peu, pas ou mal représentés. Le Schéma Métropolitain des Musiques Actuelles trouve à pallier ces lacunes, avec pour ambition de faire d'Amiens Métropole un territoire de référence pour la filière.

Malgré cela, le territoire a connu plusieurs initiatives remarquables qui ont permis un rayonnement et le développement de la filière : Le festival Minuit Avant la Nuit ; Witches week et Day Block Party ; les rencontres Jazz et Musiques Actuelles ; le festival de Jazz de Thézy-Glimont pour la partie événementielle, mais aussi nombre de CLEA (aujourd'hui DIPS) et actions d'Education Artistique et Culturelle à destination des publics, ou encore des dispositifs de soutien et d'accompagnement pour les artistes, qu'ils soient amateurs, préprofessionnels

ou professionnels. Le dynamisme des acteurs n'est plus à démontrer.

Enfin, il faut noter la volonté d'Amiens Métropole de réaliser l'arrivée d'un nouvel équipement, structurant pour le développement et le rayonnement de notre territoire, qu'est la nouvelle scène dédiée aux Musiques Actuelles, en plein cœur du quartier Saint-Leu.

Voici le résultat d'un travail de co-construction réalisé par toutes les composantes volontaires de l'écosystème des Musiques Actuelles. Plus qu'un document stratégique et un guide des futures actions d'Amiens Métropole en faveur de la filière, il devient un référentiel sur lequel doivent désormais s'appuyer toutes les politiques publiques métropolitaines dédiées aux Musiques Actuelles.

Pierre Savreux

Vice Président en charge de la Culture et du Patrimoine

PARTIE 1

Le contexte métropolitain

A / De l'origine de la Métropole à la compétence culturelle

1 / Quelques données sociales

La communauté d'Amiens Métropole regroupe 39 communes sur une superficie de 310.3 km² et abrite une population de 180 905 habitants dont 133 891 pour Amiens ; sa densité de population s'élève à 580 hab/km² (Grand Amiénois 112 hab/km² ; Somme 90 hab/km²).

Territoire institué, territoire de vie, territoire vécu, ou encore Pays d'art et d'histoire, Amiens est identifiée dans le Schéma régional d'aménagement et de développement durable du territoire « Picardie 2030 » comme tête du réseau de 10 villes piliers du Grand Amiénois. Amiens Métropole est l'intercommunalité la plus urbanisée du Pays du Grand Amiénois avec 19% d'espaces urbanisés. Son territoire est structuré par un pôle central de 11 communes en continuité urbaine regroupant 93% de sa population. Les 28 autres communes sont moins densément peuplées. Seules deux d'entre elles comptent plus de 1000 habitants (Sains-en-Amiénois et Poulainville).

Le district du Grand Amiénois se transforme, en 2000, en Communauté d'Agglomération et devient Amiens Métropole, EPCI auquel adhèrent immédiatement les communes d'Allonville et Bertangles. L'intercommunalité regroupe alors les 20 communes de l'ancien district. Après 3 autres cycles d'intégration de nouvelles communes pour arriver à un nombre de 33, le conseil communautaire d'Amiens Métropole a validé l'intégration de 6 nouvelles demandes d'adhésion pour arriver à un regroupement de 39 communes depuis 2019.

2 / Les compétences de la Métropole

Selon le Code général des collectivités territoriales, les communes ont transféré à la communauté d'agglomération plusieurs compétences. Parmi celles-ci, la compétence de développement et aménagement social et culturel qui comprend les éléments suivants :

- Construction, aménagement, entretien et gestion d'équipements culturels et sportifs
- Programme de soutien et d'aides aux établissements d'enseignement supérieur et de recherche et aux programmes de recherche
- Activités culturelles ou socioculturelles
- Activités sportives

Amiens est classée 28^{ème} ville française en nombre d'habitants, avec une superficie comparable à celle de Lyon ou Bordeaux.

B / Le projet culturel et patrimonial 2020-2026 d'Amiens Métropole

1 / Les grands axes dédiés aux Musiques Actuelles

Amiens Métropole se veut être un territoire d'expression et de développement pour les artistes. Il y a donc un enjeu fort à ce que la collectivité soit repérée comme territoire d'accueil et de soutien du geste de création, en veillant à porter information, ingénierie et accompagnement financier aux équipes artistiques.

1°- Soutenir la pluridisciplinarité des arts et affirmer des filières

Amiens Métropole entend être à l'écoute de la diversité des arts et soutenir la démarche de création, toutes esthétiques confondues, en encourageant leur croisement et conjugaison.

• Accompagner l'universalité des thématiques de création

Amiens Métropole peut s'enorgueillir d'être émaillée d'équipes de spectacle vivant (théâtre, danse, cirque et arts de la rue) dont il faut conforter le soutien et encourager l'innovation. Pour autant, il convient d'être en veille et d'adopter une posture d'accueil des propositions des artistes auteurs indépendants (plasticiens, auteurs, illustrateurs) ainsi que des groupes ou ensembles dédiés aux musiques actuelles, ou classiques ou savantes.

• Poser des critères objectifs d'accompagnement

Les soutiens financiers délivrés par Amiens Métropole aux artistes doivent pouvoir reposer sur des dispositifs conçus autour de critères objectifs. Aussi, l'instruction des dossiers de demande de subvention par les services de la Métropole doivent pouvoir se nourrir de l'analyse de personnalités qualifiées. Un règlement d'intervention vient poser les dispositifs sur lesquels peuvent émerger les artistes et des instances ont été créées pour croiser les expertises de personnalités ressources sur les projets déposés auprès de la Direction de l'Action Culturelle et du Patrimoine.

• Co-construire avec les artistes et les opérateurs culturels des schémas de développement de filières artistiques

Amiens Métropole est riche de filières artistiques constituées d'acteurs complémentaires qu'il convient de

révéler, organiser, catalyser. L'objectif est donc de convier les viviers artistiques par esthétique, mais aussi de manière pluridisciplinaire, à des temps d'échanges et de productions qui donneront des orientations à la faveur d'une politique culturelle concertée. Tout l'enjeu réside à ouvrir les espaces de dialogue et de co-construction pour créer des synergies et des collaborations au service des artistes.

- Deux filières ont été fléchées dès 2021 sur cet enjeu de structuration, celle des Musiques Actuelles et celle des Arts Visuels.
- Des schémas assortis de fiches action produits sur les filières concertées
- Un Schéma Métropolitain pour structurer la filière de l'Education Artistique a été voté en novembre 2022.

2°- Promouvoir le renouvellement des productions artistiques :

• Être attentif à l'émergence artistique

Amiens Métropole est soucieuse de garder et de favoriser l'installation de talents sur son territoire. Elle souhaite être attentive au renouvellement de la création en proposant un parcours et en lançant un appel directement aux artistes émergents qui souhaitent s'éprouver et vérifier leur projection en s'exerçant et en étant accompagné par des pairs. Un parcours d'accompagnement et de professionnalisation, Re[pair]s, est proposé aux jeunes artistes du spectacle vivant en devenir, sur la base d'un appel à projet. Des moyens de création sont combinés à une proposition de continuum de formation.

Ce dispositif a potentiellement vocation à être élargi aux esthétiques des Arts Visuels et de l'Audiovisuel / Cinéma.

• Soutenir la recherche et l'expérimentation

Amiens Métropole souhaite être partenaire d'objets artistiques novateurs, résultats de démarches de création innovantes et inédites. Le croisement des arts est aujourd'hui un parti pris dans beaucoup de processus de création, tant les porosités d'esthétiques sont aujourd'hui recherchées et investies.

Amiens Métropole encourage et accompagne les processus de recherche et d'expérimentation pluridisciplinaire, sans exigence de production aboutie, mais dans le souci d'accompagner le cheminement et les rencontres entre processus créatifs.

• Accompagner le développement de carrière des artistes de la Métropole

Un accompagnement et une ingénierie attentive seront prodigués aux artistes qui empruntent des processus exploratoires et expérimentaux.

Amiens Métropole sera attentive aux dispositifs d'accompagnement de développement de carrière mis en œuvre par les opérateurs structurants, en lien avec les schémas de filières en cours. Il en va ainsi tout particulièrement du souci d'accompagner les labels et les développeurs de carrières dans le champ des Musiques Actuelles afin de faciliter l'insertion professionnelle des artistes de cette filière.

Cet accompagnement devra faciliter l'inscription des équipes artistiques du territoire d'Amiens Métropole dans les festivals prescripteurs.

Amiens Métropole entend faire des arts et du patrimoine, et notamment à travers la filière des Musiques Actuelles comme filière dynamique et attractive, des révélateurs et des marqueurs d'inscription dans la Région Hauts-de-France, et de mettre en œuvre les moyens d'un rayonnement national et nord-européen.

2 / Amiens, métropole attractive : rayonner à travers de nouveaux équipements

Parmi les plusieurs projets de réhabilitation et de construction de nouveaux équipements, un projet important concerne particulièrement les Musiques Actuelles et la SMAC Lune des Pirates.

Le lieu la Lune des Pirates est une salle historique de concert, située quai Bélu au sein du quartier Saint Leu à Amiens, inaugurée en 1987. La Lune des Pirates a obtenu le label national SMAC (Scènes de Musiques Actuelles) en 1999. Dans ce cadre, l'association qui gère le lieu est accompagnée par l'Etat, la Région, le Département et Amiens Métropole par le prisme d'une convention pluriannuelle d'objectifs.

Très ancré à Amiens et dans le paysage français des Musiques Actuelles, et malgré sa renommée nationale, l'équipement a montré de plus en plus de limites pour le développement du projet de l'association et de ses missions. Avec une jauge de 220 personnes pour tout le bâtiment, il est devenu évident que le bassin de population de la Métropole, ainsi que l'accueil d'artistes de notoriété nationale et internationale imposent de pouvoir accueillir plus de public et dans de meilleures conditions. Il est question également de répondre aux

normes d'accessibilité.

C'est pourquoi il a été voté dans le programme pluriannuel d'investissement une enveloppe dédiée au nouveau projet de salle des musiques actuelles, répondant aux besoins du territoire et des nouveaux objectifs de rayonnement.

Il s'agit d'un programme de construction d'un nouvel équipement sur le site de l'îlot Edmond Fontaine, au cœur du quartier Saint Leu, comprenant une salle 500 personnes, un studio de répétition et les bureaux avec conservation de la salle actuelle quai Bélu.

Les enjeux culturels du projet :

\\ Donner les capacités à l'équipement de proposer de véritables espaces de création, de diffusion, de formation et de médiation, dans le domaine des Musiques Actuelles et ainsi de répondre aux prérequis du cahier des charges du label SMAC

\\ Optimiser la qualité de l'offre culturelle sur l'esthétique Musiques Actuelles, sur le territoire d'Amiens Métropole (à noter qu'il n'existe aucune salle de jauge équivalente en métropole)

\\ Doter le quartier Saint-Leu d'un réseau d'équipements culturels structurants (avec la Maison du Théâtre, le Ciné Saint Leu, le Théâtre Ché Cabotans, l'école Musique en Herbe) et qui répondent aux besoins des populations (diffusion de concerts pour les étudiants et le tout public, projets de formation et d'action culturelle pour les scolaires et les populations fragiles et exclues de ces pratiques ...)

\\ Faire de la salle historique un lieu valorisant la scène locale et permettant la programmation des groupes et artistes, en incluant les partenaires de la scène des Musiques Actuelles de la Métropole. La salle historique permettra d'assurer une continuité d'activité durant les travaux.

\\ Installer une SMAC performante et repérée dans le réseau des Hauts de France.

Les enjeux urbains du projet :

Le nouvel équipement occupera une position géographique stratégique en plein cœur du quartier Saint-Leu. Les enjeux en terme de renouvellement urbain sont multiples :

\\ Achever la reconstruction d'un îlot d'habitat de la reconstruction situé sur l'axe centre-ville/Citadelle

\\ Raccorder et valoriser un secteur d'habitat aujourd'hui isolé à l'identité du quartier

\\ Reconquérir l'îlot Edmond Fontaine sans en négliger la dimension patrimoniale liée à l'architecture industrielle de Saint-Leu.

Zoom //

Le Nouvel Equipement Dédié aux Musiques Actuelles (NEDMA: nom temporaire du projet)

Amiens Métropole réalise, en lien avec l'association La Lune des Pirates, scènes de Musiques Actuelles, la construction d'un nouvel équipement culturel dédié aux Musiques Actuelles d'au moins 500 places, rayonnant sur le territoire Métropolitain. Cet équipement s'inscrira au cœur du quartier historique Saint-Leu et participera activement à la structuration et au dynamisme de la filière sur le territoire.



PARTIE 2

**L'enjeu stratégique de la
structuration de la filière
Musiques Actuelles**



A / Phase 1 - Un état de lieux dressé en concertation avec les acteurs

1/ L'enjeu stratégique de la structuration de la filière Musiques Actuelles

"Amiens Métropole se doit d'être une terre amie des artistes. Il y a donc un enjeu fort à ce que nous soyons repérés comme territoire d'accueil et de soutien du geste de création, en veillant à apporter information, ingénierie et accompagnement financier aux équipes artistiques"

Projet culturel et patrimonial 2020-2026.

Pierre Savreux – Vice-Président d'Amiens Métropole en charge de la Culture et du Patrimoine

Amiens Métropole se donne les moyens d'être à l'écoute de la diversité des arts et soutenir la démarche de création, toutes esthétiques confondues, en encourageant leur croisement et conjugaison. Pour cela, la collectivité entend :

- Accompagner l'universalité des thématiques de création
- Poser des critères objectifs d'accompagnement
- Etre attentif à l'émergence artistique
- Soutenir la recherche et l'expérimentation
- Accompagner le développement de carrière des artistes de la Métropole

Le territoire Métropolitain est fort d'opérateurs qui, dans leur diversité, proposent des actions variées qui couvrent l'ensemble du champ des Musiques Actuelles : formation et enseignement, diffusion, accompagnement et professionnalisation, actions culturelles et médiation. Ces structures sont de réels points d'ancrages et participent au rayonnement des Musiques Actuelles sur et en dehors du territoire métropolitain.

2 / Méthodologie et calendrier de la concertation : une démarche qualitative fondée sur des temps d'ateliers thématiques

En 2021, en invitant les acteurs des Musiques Actuelles à participer à une concertation pour la création d'un schéma structurant pour la filière, Amiens Métropole

affirme son engagement en faveur du soutien à la liberté artistique, à la création sous toutes ses formes. Elle place également au centre des enjeux son intention de structurer de la filière Musiques Actuelles.

Cette volonté d'accompagner et de structurer reflète le souhait de développer l'attractivité et le rayonnement de la Métropole, à partir de la création artistique locale.

Cette initiative se situe pleinement dans un travail de co-construction, horizontal, incluant toutes les composantes volontaires de l'écosystème des Musiques Actuelles et répondant à une logique d'action collective.

Les enjeux de cette concertation sont pluriels :

- Réaliser un diagnostic commun et identifier des enjeux à court, moyen et long terme
- Créer un réseau actif, représentatif, permanent et solidaire
- Identifier les compétences et savoir-faire de chacun pour consolider un parcours continu de sensibilisation, des pratiques et de formation, du scolaire jusqu'à l'étape de professionnalisation
- Partir des enjeux du territoire de la Métropole, intégrer les enjeux liés à des thématiques sociales, des quartiers prioritaires, du tourisme, de l'environnement, pour y répondre et intégrer une logique de développement globale
- Aborder les questions relatives à l'éducation artistique, la médiation, la création, l'accompagnement et la diffusion

Les thématiques retenues

Par l'intermédiaire d'un questionnaire en ligne, les participants étaient invités à proposer et prioriser les thématiques à aborder durant la concertation. Les résultats ont donné lieu à 5 items, dans l'ordre suivant :

- La diffusion des œuvres et des artistes
- Temps forts sur le territoire métropolitain
- Soutien
- Accompagnement
- Professionnalisation
- Education artistique et transmission
- Territoire(s) et coopération

Les engagements mutuels

Participer à la réflexion pour la production d'un schéma nécessite, de la part de l'ensemble des participants, de s'engager sur la base de valeurs communes qui permettent de dépasser les intérêts particuliers et favoriser la production collective. Ces engagements ont été formalisés au sein d'une charte co-signée par les participants reprenant les éléments suivants :

- Travail transparent, inclusif et participatif
- Motivation
- Assiduité
- Ecoute bienveillante
- Transparence dans le partage des données

Le respect de ces engagements par l'ensemble des participants a permis de réaliser une concertation constructive, dans une démarche d'écoute et de reconnaissance mutuelle.

La constitution d'un Comité de Pilotage

Afin de suivre la rédaction du Schéma Métropolitain des Musiques Actuelles ainsi que la mise en œuvre des différents chantiers qui en découlent, un comité de Pilotage a été constitué. Celui-ci est composé de :

- La Direction de l'Action Culturelle et du Patrimoine d'Amiens Métropole
- Le Département de la Somme – Direction de la Culture
- La Région Hauts-de-France – Direction de la Création Artistique et des Pratiques Culturelles
- La Lune des Pirates
- Cité Carter
- Mélodie en Sous-Sol
- Prolifik Records



Crédit AM DACP

3/ Les ateliers de réflexion pour la création du Schéma Métropolitain des Musiques Actuelles

Durant l'année 2021, 5 ateliers ont été menés par la Direction de l'Action Culturelle et du Patrimoine d'Amiens Métropole en coopération avec les acteurs de la filière Musiques Actuelles du territoire.

Ce sont au total plus de 60 participants qui ont pris part aux 5 ateliers thématiques. Si l'on a pu constater un manque de représentativité des artistes du territoire, l'écosystème des Musiques Actuelles était représenté principalement par des lieux et des structures dédiées à l'accompagnement des artistes émergents, aux actions d'éducation artistique et culturelle, et aux missions de diffusion.

La diffusion des oeuvres et des artistes

> Février 2021

Temps forts sur le territoire métropolitain

> Mars 2021

Soutien, accompagnement et professionnalisation

> Mai 2021

Education artistique, Transmission

> Septembre 2021

Territoire et coopération

> Novembre 2021



B / Phase 2 - Les 5 axes prioritaires dressés à partir de préconisations

Cette concertation a donné lieu à un ensemble de constats partagés et de préconisations en faveur d'un accompagnement de la structuration de la filière sur le territoire, en lien avec les thématiques retenues. Une première étape de retranscription des échanges a permis l'édition d'un document récapitulatif, reprenant l'ensemble des contenus de la concertation. En lien avec le comité de pilotage, ces préconisations ont fait l'objet d'un travail de structuration à partir des préconisations formulées, aboutissant sur la constitution de 5 axes prioritaires :

- **AXE 1 : Faire de la professionnalisation et de l'insertion professionnelle un enjeu du territoire**
- **AXE 2 : Assurer une meilleure communication pour orienter les publics et valoriser les atouts du territoire**
- **AXE 3 : Affirmer la place de l'enseignement artistique et culturel, ainsi que des pratiques amateurs**
- **AXE 4 : S'appuyer sur des projets communs pour faire réseau**
- **AXE 5 : Penser collectivement la diffusion**

Axe 1 // Faire de la professionnalisation et de l'insertion professionnelle un enjeu du territoire

L'accompagnement de la structuration de la filière des Musiques Actuelles sur le territoire Métropolitain doit intégrer pleinement le parcours de l'artiste, de l'étape de préprofessionnalisation à son insertion dans le monde professionnel. Les outils du territoire sont nombreux et doivent trouver à se coordonner pour que ce parcours soit le plus lisible et le plus cohérent possible pour les artistes. Dans le même temps, Amiens Métropole doit accompagner cette coordination et apporter les moyens nécessaires aux structures et aux acteurs de l'écosystème des Musiques Actuelles pour que les artistes trouvent toutes les ressources nécessaires à leur insertion professionnelle sur le territoire et au delà.

\\ ZOOM

Objectif Lune – La Lune des Pirates

Ce dispositif a été imaginé pour les artistes musiciens et des structures locales, Il propose différents niveaux d'accompagnement, de l'amateur au professionnel, sur la création et le développement de carrière en partenariat avec les acteurs du territoire.

Les groupes retenus peuvent bénéficier d'un accompagnement personnalisé et adapté à leur projet : diagnostic, captation vidéo, résidence, coaching, élaboration d'outils de prospection, soutien à l'enregistrement...

6 groupes sont sélectionnés par un jury d'écoute local, régional et national, en prenant compte de critères artistiques, de la motivation des groupes et de l'apport possible du dispositif aux sélectionnés.

1. Un dispositif de financement Métropolitain de la création à destination des artistes Musiques Actuelles

Amiens Métropole soutien les artistes et la création artistique. Parmi les différents outils disponibles, le dispositif de subvention dédié aux Musiques Actuelles de la Direction de l'Action Culturelle et du Patrimoine accompagne les projets de création d'EP, d'albums et de clips vidéo. Ce dispositif doit trouver à évoluer afin de s'adapter aux attentes des artistes ainsi qu'aux évolutions du secteur. Aussi, la nouvelle mouture de ce dispositif

devra intégrer les problématiques de diffusion, de digitalisation, de structuration et de développement de carrière afin d'être au plus proche des réalités du terrain et proposer l'ensemble des accompagnements nécessaires à l'insertion professionnelle.

2. Travailler à la structuration et au développement de l'ensemble du champ lié au développement de carrières d'artistes

Travailler à la structuration de la filière des Musiques Actuelles nécessite de donner les moyens à l'ensemble des acteurs de l'écosystème de pouvoir s'installer et de développer leurs activités sur le territoire. Si Amiens Métropole est bien identifiée au travers de ses structures (de diffusion, d'accompagnement, d'enseignements et de pratiques...), de nombreux acteurs ayant un rôle clé dans le développement de carrière d'artiste ne sont que peu ou pas représentés sur le territoire. C'est le cas des managers, des tourneurs, des labels.

L'installation sur le territoire de cette typologie d'acteurs doit venir compléter l'offre de service disponible et de compléter l'activité des structures d'un pan du processus d'accompagnement et de professionnalisation des artistes.

A cet endroit, Amiens Métropole, au travers ses dispositifs de subvention, doit accompagner ces installations sur le territoire en lien avec les structures Musiques Actuelles. Dans le même temps, la collectivité doit soutenir les initiatives des structures qui favorisent la formation et le renouvellement des techniciens Musiques Actuelles. Une attention particulière doit être portée sur cette typologie d'acteurs.

Des structures du territoire se sont d'ores et déjà saisies de cette problématique de façon collective en proposant une initiation à la technique qui mérite d'être accompagnée et développée, en lien avec les services d'Amiens Métropole.

L'enjeu est ici multiple : l'ancrage de la culture dans le territoire, particulièrement auprès des plus jeunes, les objectifs de réalisation et d'accomplissement individuel et le renouvellement des acteurs culturels pour les plus motivés qui choisiront de rejoindre les cursus classiques de formation.

\\ZOOM

Lumière et son dans la ville – Initiation à la technique proposée par Cité Carter

Le spectacle vivant s'est considérablement développé à Amiens et dans sa région et a su tisser un véritable réseau de groupes, salles et associations. Il existe de nombreux dispositifs d'accompagnement des groupes, des lieux de répétitions et des associations qui travaillent en réseau.

Les techniciens des Musiques Actuelles semblent, quand à eux, moins accompagnés dans leur processus de formation alors qu'ils représentent pourtant des acteurs essentiels à la filière. L'aspect créatif, innovant des métiers du son et de la lumière sont des atouts essentiels pour convaincre des jeunes dans le monde professionnel et d'envisager une carrière. Il s'agit donc de susciter l'intérêt, notamment dans les quartiers prioritaires, et de proposer des débouchés pour des métiers porteurs ancrés sur le territoire.

L'objectif à terme serait de trouver aux côtés de chaque technicien son et lumière, un jeune issu du secteur de la salle, dans tout le réseau amiénois et régional. Chaque personne en formation serait observateur ou acteur selon son avancée dans les sessions d'observations et d'initiations.

3. Accompagner les actions de communication à destination des artistes

Si la structuration de la filière Musiques Actuelles doit s'attarder sur les aspects artistiques, techniques, administratifs et juridiques, celle-ci ne saurait faire l'économie de l'accompagnement des actions de médiation à destination des artistes. Déjà portées par différents acteurs du territoire (la Lune des Pirates, Cité Carter, Haute Fidélité), ces actions visent à sensibiliser les artistes autour de thématiques identifiées, mais également à apporter des informations sur les dispositifs dédiés aux artistes.

Amiens Métropole entend donc accompagner ces actions sur son territoire, en lien avec les structures et acteurs Musiques Actuelles.



PRÉCONISATIONS

\\ Réviser le dispositif d'accompagnement métropolitain dédié aux Musiques Actuelles afin de proposer des aides financières en lien avec les évolutions du secteur entre artistes-auteurs, structures et partenaires

\\ Travailler à la structuration et au développement de l'ensemble du champ lié au développement de carrière d'artiste

\\ Accompagner les actions de communication à destination des artistes

FICHE ACTION 1

Réviser le dispositif d'accompagnement métropolitain dédié aux Musiques Actuelles

Permettre aux artistes d'être accompagnés à travers l'ensemble des phases de création : résidences, enregistrements, créations d'albums et d'EP, clips, digitalisation, promotion, diffusion, actions de médiation.

Objectifs

Accompagner l'installation sur le territoire des structures qui œuvrent autour de l'accompagnement des artistes et au développement de carrière (managers, tourneurs, bookers, labels...).

Adapter le règlement d'intervention de la Direction de l'Action Culturelle et du Patrimoine d'Amiens Métropole en tenant compte des évolutions du secteur.

Groupe projet

Techniciens de la DACP (Pôle Création et Filières) ; Partenaires institutionnels ; COPIL Schéma des Musiques Actuelles

Pilotage

Pôle Filières & Création

Moyens à mettre en œuvre

Moyens techniques : concerter la mise en œuvre de ces actions avec acteurs de la filière

Moyens financiers : enveloppe subventions dédiée dans le budget de la Direction de l'Action Culturelle et du Patrimoine d'Amiens Métropole

Échéancier 2023-2026

Indicateurs

Nombre et types d'accompagnements sollicités auprès de la DACP ; Nombre d'artistes du territoire accompagnés ; Evolution de l'enveloppe dédiée aux Musiques Actuelles ; Typologie des structures d'accompagnement présentes sur le territoire.

FICHE ACTION 2

Travailler à la structuration et au développement de la carrière des artistes

Donner aux artistes les ressources nécessaires du développement de carrières sur le territoire.

Suivre et accompagner les initiatives des structures du territoire qui concourent à la structuration du champ lié au développement de carrières d'artistes.

Objectifs

Accompagner les initiatives des acteurs de la filière qui concourent au renouvellement des métiers en lien avec les Musiques Actuelles sur le territoire.

Groupe projet

Techniciens de la DACP (Pôle Création et Filières), Partenaires Institutionnels ; COPIL Schéma des Musiques Actuelles

Pilotage

Pôle Filières & Création

Moyens à mettre en œuvre

Moyens financiers : enveloppe dédiée au sein de la Direction de l'Action Culturelle et du Patrimoine d'Amiens Métropole

Moyens matériels : locaux ; bureaux partagés

Échéancier

2023-2026

Indicateurs

Typologie des ressources disponibles sur le territoire ; Médiums de communication utilisés pour la diffusion des informations ; Actions mises en œuvre par les acteurs du territoire ; Typologie des accompagnements sollicités et apportés.

FICHE ACTION 3

Accompagner les actions de sensibilisation à destination des artistes

Apporter information, ingénierie et conseil aux artistes autour des risques professionnels.

Objectifs

Soutenir les structures et acteurs Musiques Actuelles qui proposent des actions de sensibilisation dédiées aux artistes.

Participer à une meilleure information et visibilité des dispositifs à destination des artistes.

Groupe projet

Techniciens de la DACP (Pôle Création et Filières), Structures et acteurs Musiques Actuelles

Pilotage

Pôle Filières & Création

Moyens à mettre en œuvre

Moyens financiers : Enveloppe subvention dédiée au sein de la Direction de l'Action Culturelle et du Patrimoine
Ingénierie et conseil

Échéancier

2023-2026

Indicateurs

Typologie des acteurs s'installant sur le territoire ; Nombre et type de subventions sollicitées ;
Nombre d'artistes en lien avec ces nouveaux acteurs

Axe 2 // Assurer une meilleure communication pour orienter les publics et valoriser les atouts du territoire

La concertation a mis en avant de nombreux atouts présents sur le territoire. Qu'elles soient portées par les acteurs de manière collaborative ou non, les ressources doivent trouver à être mieux coordonnées et valorisées. Mettre en lumière les ressources du territoire doit permettre aux publics et aux artistes de trouver une meilleure information globale sur les spécificités des acteurs et des initiatives portées. C'est donc l'objectif d'un plus grand rayonnement de la filière Musiques Actuelles, tant au niveau local, qu'au delà de notre territoire.

1. Valoriser les acteurs Musiques Actuelles du territoire

Si Amiens Métropole dispose de nombreuses ressources à destination des artistes et des publics, ces dernières pourraient être mieux identifiées. Chaque structure, à son échelle, propose un accompagnement à un instant du parcours de l'artiste (de la dimension amateur à préprofessionnelle et professionnelle), des événements, festivals et des pratiques diverses à destination des publics.

Pour cela, l'édition de supports d'information communs, format numérique ou papier, doit palier à cette problématique. Ils doivent être exhaustifs dans la présentation des structures, des ressources, des compétences et de l'ensemble des dispositifs d'accompagnements mobilisables sur le territoire.

\\ ZOOM

Plateforme Music-hdf.org – Haute Fidélité

music-hdf.org est un site Internet regroupant annuaire, podcasts, agenda et actualités, informations et conseils pratiques pour tous les acteurs du secteur musical en région Hauts-de-France. Rechercher un financement, comprendre l'intermittence, trouver un studio de répétition, suivre les offres d'emplois et les appels à projets, savoir produire un disque ou distinguer les différents droits d'auteurs... cette plateforme ressource propose des réponses claires et concrètes aussi bien aux musiciens amateurs qu'aux développeurs d'artistes ainsi qu'aux professionnels du spectacle vivant.

2. Développer la cohérence et la visibilité des aides proposées par les financeurs publics

Les dispositifs d'accompagnement en lien avec les Musiques Actuelles sont nombreux sur le territoire régional. Chacun, avec ses spécificités, tend à accompagner la création artistique, la diffusion, la structuration et le développement de carrière, la médiation, dans des proportions et des calendriers différents. Cette pluralité d'aides possibles, dispersées et nécessitant pour chacune une implication administrative forte (dossiers à remplir, demandes de rendez-vous ...) doit gagner en cohérence auprès des artistes et des structures Musiques Actuelles. Il s'agit de fluidifier et faciliter l'accès aux aides proposées par les financeurs publics pour permettre le meilleur accompagnement possible.

PRÉCONISATIONS

\\ Développer des outils de communication pour valoriser les atouts du territoire

\\ Travailler à la cohérence et à la visibilité des aides proposées par les financeurs publics sur le territoire de la Région Hauts de France

FICHE ACTION 4

Développer des outils de communication pour valoriser les atouts du territoire

Permettre aux publics et aux artistes de se repérer dans l'écosystème des Musiques Actuelles du territoire par une meilleure identification des projets, services et actions développés par chaque structure.

Objectifs

Valoriser les actions portées par les structures auprès du tout public et du public spécialisé.

Proposer un focus sur les temps forts et festivals du territoire.

Faire le lien avec les outils existants à l'échelle régional autour de la promotion et valorisation des structures et des artistes.

Groupe projet

DACP (Pôle Création et Filières & Publics et Médiation), Structures et porteurs de projets Musiques Actuelles du territoire ; Haute Fidélité, Pôle régional des Musiques Actuelles

Pilotage

Pôle Filière et Création

Moyens à mettre en œuvre

Moyens matériels : édition de brochures en version physique et/ou dématérialisée à destination des différentes typologies de publics ; Mise en place d'outil de recensement des actions

Moyens techniques: coordination avec l'outil de recensement des artistes et structures développé par Haute Fidélité, pôle régional des Musiques Actuelles, sur le site musichdf.org

Échéancier

Mars 2022 – 2025

Indicateurs

Typologie des supports créés ; Représentativité des artistes et des structures au sein de ces supports; Typologie des contributions

FICHE ACTION 5

Travailler à la cohérence et à la visibilité des aides proposées par les financeurs

Donner la possibilité à l'ensemble des artistes et structures d'être informés de tenants et aboutissants des aides proposées par les financeurs publics.

Objectifs

Accompagner la révision du dispositif dédié aux Musiques Actuelles de la Direction de l'Action Culturelle et du Patrimoine, en lien avec les différents dispositifs régionaux, dans le but d'apporter de la cohérence dans les critères d'attribution des aides et les différents objets pouvant être accompagnés.

Formaliser un groupe de travail avec les partenaires institutionnels visant à interroger la pertinence et la cohérence des aides proposées.

Groupe projet

Amiens Métropole ; Département de la Somme ; Région Hdf ; DRAC Hdf ; Haute Fidélité

Pilotage

Pôle Filières et Création

Moyens à mettre en œuvre

Moyens : Constitution d'un groupe projet Métropole – Département – Région – DRAC autour des accompagnements pour la filière Musiques Actuelles

Edition annuelle d'une brochure et/ou page internet présentant les différents dispositifs d'accompagnement à l'échelle régionale et les interlocuteurs dans chaque collectivité

Échéancier

2024

Indicateurs

Nombre et diversité des dossiers déposés ; Types d'évolutions apportés aux dispositifs d'accompagnement à l'échelle régional ;



Résidence de création du spectacle *Immersion* de Verlatour - Crédit Lune des Pirates

Axe 3 // Affirmer la place de l'enseignement artistique et culturel, ainsi que des pratiques amateurs

Amiens Métropole, dans une ambition volontariste à l'endroit de la connexion des arts et de la culture avec les habitants, s'est engagée à l'automne 2021 dans une démarche d'état des lieux des actions menées sur son territoire en matière d'Education Artistique et Culturelle.

La première phase du chantier a permis un état des lieux de l'écosystème existant, de manière à faire éclore de nouvelles pistes d'actions à explorer. Dans le même temps, la Direction de l'Action Culturelle et du Patrimoine a lancé aux côtés de ses partenaires institutionnels (DRAC des Hauts-de-France, Education Nationale, Conseil général de la Somme) un chantier d'écriture du Schéma Métropolitain de l'Education Artistique et Culturelle tout au long de la vie. Ce dernier a pour objectif d'intégrer les enjeux d'un parcours d'EAC sur les temps de vie de l'enfant de 0 à 11 ans en temps scolaire, périscolaire et de loisirs mais aussi de celui de l'adolescent et de l'adulte.

La mise en œuvre d'un schéma de l'EAC tout au long de la vie a pour ambition d'imaginer des dispositifs renouvelés, de recouvrir l'enjeu métropolitain et intergénérationnel et de mettre en œuvre une gouvernance partenariale.

Affirmer la place des pratiques amateurs, c'est reconnaître la singularité et la légitimité de cette typologie d'acteurs dans l'écosystème des Musiques Actuelles. De la pratique libre en passant par l'enseignement jusqu'à la diffusion, le Schéma Métropolitain des Musiques Actuelles ambitionne de redonner une place prépondérante à ces pratiques.

1. De la pratique amateur à la préprofessionnalisation

Le territoire métropolitain accueille plusieurs structures de diffusion à destination des artistes professionnels. Néanmoins, les espaces de diffusion pour les artistes amateurs et préprofessionnels sont trop peu nombreux et il n'existe pas à ce jour d'actions structurées spécifiques autour de la diffusion à destination de cette typologie d'artistes.

Les bars et cafés-concerts doivent être replacés comme lieux emblématiques de la diffusion des artistes et groupes amateurs. La collectivité doit accompagner ces établissements à lever les freins qui existent aujourd'hui

(exonération de charges, enveloppes dédiées à la diffusion dans ces lieux, aide à l'investissement, mobilisation du GIP café culture...). Ces lieux doivent avoir la capacité de proposer une rémunération aux artistes tout en assurant des conditions techniques et d'accueils décentes.

Au même titre, des propositions coordonnées entre les structures de scènes ouvertes doivent permettre d'offrir une meilleure visibilité.

2. Accompagner la structuration de l'enseignement des Musiques Actuelles

Le terme « Musiques Actuelles » apparaît pour la première fois dans le paysage politique Français dans les années 1990 dans une logique de reconnaissance de la part des institutions publiques. Sa définition englobe aujourd'hui un ensemble d'esthétiques musicales qui se distinguent des musiques dites traditionnelles : jazz, musiques amplifiées, musiques urbaines, musiques du monde...

Dans le même temps, l'enseignement des Musiques Actuelles se singularise face à l'enseignement des musiques traditionnelles. Une méthodologie, des outils et des pédagogies nouvelles émergent et tendent à définir cet enseignement et ses spécificités.

Celui-ci se caractérise par la prise en compte du projet de l'apprenant. Selon ce dernier les outils et la pédagogie retenus sont adaptés. Il est également caractérisé par l'importance de la pratique collective.

Le territoire métropolitain dispose de structures identifiées autour de l'enseignement et des pratiques libres des Musiques Actuelles. Des passerelles doivent être construites afin de favoriser la mobilité de publics, les projets communs, ainsi que le partage des expériences, en fonction des spécificités des structures de pratiques et d'enseignement.

Cette mise en réseau doit intégrer les structures identifiées Musiques Actuelles au même titre que le réseau des écoles de musique d'Amiens Métropole.

Dans une logique inclusive des publics, une étude sur la mise en place du Quotient Familial Individuel (QFI) sera effectuée afin de juger de la pertinence ou non de

mettre en place cette tarification dans les structures d'enseignement des Musiques Actuelles.

PRÉCONISATIONS

\\ (Ré) Installer les bars et cafés concerts comme lieux emblématiques de la diffusion sur le territoire métropolitain

\\ Accompagner la constitution d'un réseau de l'enseignement et de la pratique des Musiques Actuelles et des projets qui en découlent

\\ ZOOM

Clip N Play – Prolifik Records -

Clip N Play est un projet d'action culturelle destiné aux jeunes de la ville. Encadrés par les intervenants de Prolifik Records, les jeunes vont réinterpréter un morceau de leur choix (tous les styles de musique sont possibles) avec leur propre histoire et leur propre texte.

Après avoir enregistré ce morceau collectif dans des conditions professionnelles, ils soumettront également un scénario de clip (choix de thème et de lieu). Le projet aboutira sur un tournage de clip dans lequel chacun remplira un rôle (cadreur, chanteurs, figurants...)

Un programme pédagogique adapté aux jeunes situés en quartiers prioritaires (13 -25 ans) n'ayant peu ou pas accès à la culture avec des ateliers de 2 à 3 heures pour un total de 30 à 40 heures.

Les projets aboutis sont valorisés par leur diffusion lors d'une cérémonie officielle avec votes d'un jury.



Atelier d'éducation artistique et culturelle - Crédit Lune des Pirates

FICHE ACTION 6

(Ré) Installer les bars et cafés concerts comme lieux emblématiques de la diffusion sur le territoire

Proposer des espaces de diffusion aux artistes et groupes amateurs du territoire.

Redynamiser la métropole avec des propositions de concerts musiques actuelles sur l'ensemble de son territoire.

Objectifs

Accompagner les bars et cafés concerts à lever les freins à la diffusion des Musiques Actuelles dans leurs établissements.

Développer les scènes ouvertes, en lien avec les structures Musiques Actuelles, pour soutenir la diffusion des artistes amateurs.

Groupe projet

Amiens Métropole ; Région Hdf ; Réseau des bars et cafés concerts d'Amiens Métropole ; Collectif culture BarBars ; Structures de diffusion Musique Actuelles

Pilotage

Pôle Filières et Création

Moyens à mettre en œuvre

- Promotion du GIP Café Culture auprès des bars et cafés concerts de la Métropole ;
- Accompagnement des établissements auprès des comités de quartiers et acteurs de proximité pour sensibiliser aux questions attenantes à la diffusion des Musiques Actuelles ;
- Travailler en lien avec les services et les acteurs à l'application de la charte de la vie nocturne et son évolution

Échéancier

2024

Indicateurs

Nombre de sollicitations du GIP Café culture ; Nombre d'établissements proposant de la diffusion Musiques Actuelles ; Qualité d'accueil et rémunération des artistes.

Favoriser les passerelles entre les structures et la mobilité des élèves et des pratiquants (Masterclass ; stages mutualisés ; projets partenariaux...).

Objectifs

Initier la constitution d'un groupe de travail favorisant le partage des pratiques en lien avec l'enseignement.

Accompagner les projets de coopération à l'échelle locale et extra-locale.

**Groupe
projet**

Techniciens de la DACP (Pôle Création et Filières et Publics & Médiation), Structures d'enseignement et de pratiques Musiques Actuelles du territoire ; Conservatoire à Rayonnement Régional

Pilotage

Pôle Publics et Médiation

**Moyens à
mettre en
œuvre**

Techniciens de la DACP (Pôle Création et Filières et Publics & Médiation), Structures d'enseignement et de pratiques Musiques Actuelles du territoire ; Conservatoire à Rayonnement Régional avec les services et les acteurs à l'application de la charte de la vie nocturne et son évolution

Échéancier

2023-2026

Indicateurs

Nombre et type de projets croisés ; Nombre et type de structures impliquées ; Nombre de participants aux groupe de travail « enseignement »

Axe 4 // S'appuyer sur des projets communs pour faire réseau

Le Schéma Métropolitain des Musiques Actuelles repose sur la capacité des acteurs du territoire dans la mise en commun de ressources, d'expertises, de projets... Amiens Métropole entend faciliter et accompagner ces synergies, en apportant conseils, expertises et soutien financier afin de dynamiser la filière et inciter les coopérations.

Les éléments recueillis durant cette concertation ont mis en avant le souhait collectif d'accentuer les projets partenariaux. Amiens Métropole entend aussi donner la priorité dans son accompagnement financier à ce type de projet, en inscrivant l'aspect collaboratif dans son règlement d'intervention comme l'un des critères d'appréciation de ses attributions de subventions.

Ces projets peuvent prendre des formes multiples mais doivent intégrer à différents niveaux de leur développement tout ou partie du réseau des Musiques Actuelles, ainsi que des lieux culturels au sens large.

L'un des projets représentatifs de cet esprit de réseau, qui est développé en parallèle des travaux relatifs à la création du Schéma Métropolitain des Musiques Actuelles et regroupant de nombreux acteurs de la filière, est celui du festival « Minuit Avant la Nuit ». Ce festival porté par La Lune des Pirates a développé un aspect plus collaboratif dans son édition 2022, et donc plus fédérateur, en étant envisagé comme un espace de collaboration et de dynamique partagée des structures des Musiques Actuelles du territoire. D'autres projets, à l'instar de la Fête de la Musique, du Creek Syph'r (voir zoom dédié), des rencontres Jazz et Musiques Actuelles ou encore DayBlock Party ou Witches Week, participent activement à cette dynamique collaborative.

\\ ZOOM

Minuit Avant la Nuit

Minuit avant la Nuit aime sortir des sentiers battus, étonner son public en brouillant les pistes entre les esthétiques et inviter l'expérimentation à prendre ses quartiers dans l'herbe. Pour cette troisième édition le festival réunira le public autour d'artistes aux propos artistiques assumés et tranchés tout en alternant avec des projets plus installés.

La Lune des Pirates a mis en place un groupe de travail festival regroupant des acteurs du secteur au niveau local. Il s'agit de Prolifik Records, Creek Studio, Cité Carter, Mélodie en sous-sol, l'UPJV, le CROUS ou encore le Conservatoire à Rayonnement Régional. Ce groupe de travail permet un travail collectif autour de ce projet au cœur de la filière, avec plusieurs objectifs :

- \ Créer une cohésion et un collectif autour du Festival Minuit avant la Nuit
- \ Favoriser le repérage et la diffusion d'artistes locaux dans les lieux des musiques actuelles du territoire
- \ Favoriser la formation et l'insertion professionnelle des techniciens des musiques actuelles

C'est dans cette dynamique que deux actions nouvelles sont nées autour du Festival :

- \ les concerts Avant Minuit programment des artistes locaux et émergents dans les lieux partenaires
- \ Un projet exceptionnel regroupants 4 artistes locaux pour un projet artistique inédit diffusé sur une des scènes et dans le programme officiel de Minuit Avant la Nuit. La création intitulée Minuit Express a été accompagnée par les structures partenaires.

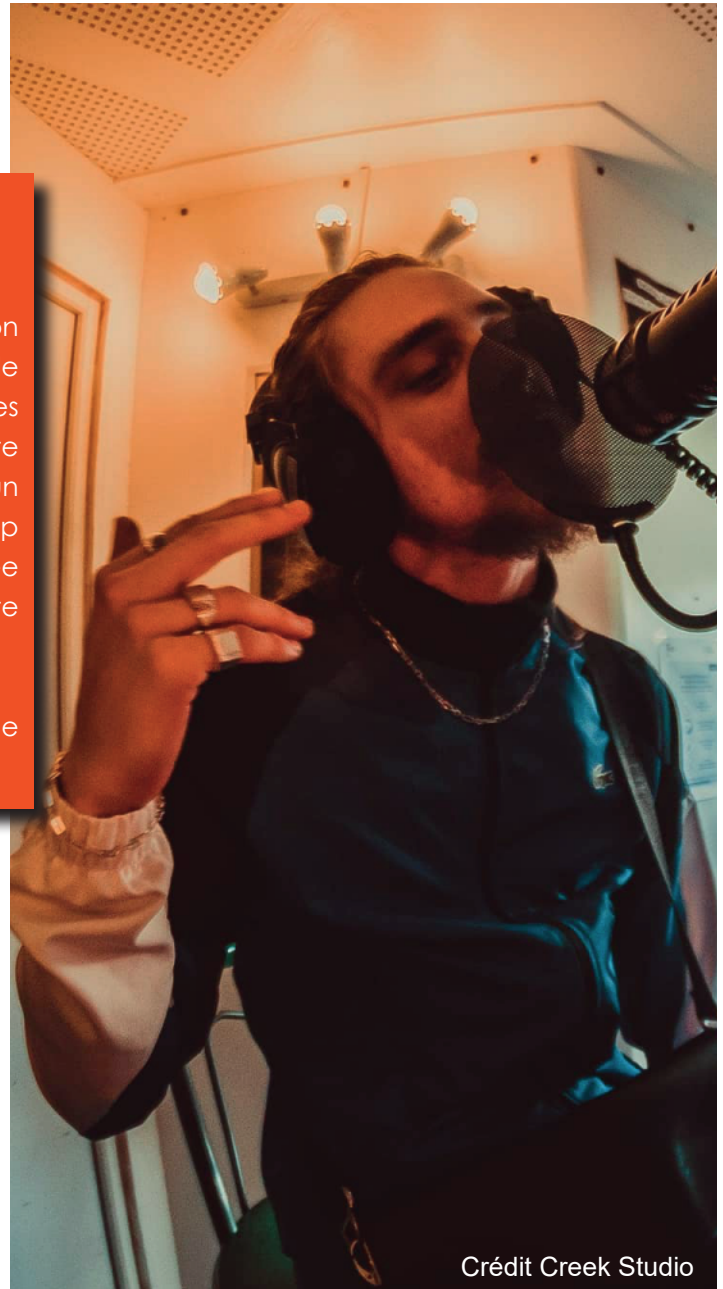
Amiens Métropole entend aussi donner la priorité dans son soutien financier à ce type de projet, en accompagnant les souhaits de mutualisations des acteurs de la filière.

\\ ZOOM

Creek Syph'r

Ce dispositif est imaginé et porté par l'association Creek Studio. Sur une bande son instrumentale commune, chaque MC (chanteur) doit poser ses paroles et textes sur une durée d'une minute maximum. Le gagnant bénéficie d'un enregistrement au sein du studio, et d'un clip vidéo réalisé par la société VPCOM, spécialisée dans la captation vidéo. Le vainqueur remporte aussi 2 jours de résidence à la Lune des Pirates.

Le Live des trois finalistes se tient sur la scène de Cité Carter



Crédit Creek Studio

PRÉCONISATIONS

\\ Faire du festival Minuit Avant la Nuit un évènement partenarial

\\ Impulser un groupe projet d'acteurs volontaires « Fête de la Musique » en veillant à bien définir son rôle et la nature de son engagement

FICHE ACTION 8

Professionalisation et insertion professionnelle

Accompagner les projets de coopérations qui créent le réseau et les modes de partage et souligne les besoins et intérêts commun.

Objectifs

Penser un temps fort au long court avec un fil rouge tout au long de l'année sur l'ensemble du territoire qui trouverait à se concrétiser à travers un festival.

Donner des espaces de visibilité aux artistes accompagnés par les structures du territoire.

Groupe projet

La Lune des Pirates, Cité Carter, le CROUS, Prolifik Records, Creek Studio, Conservatoire à Rayonnement Régional, Réseau des Bibliothèques d'Amiens Métropole

Pilotage

La Lune des Pirates

Moyens à mettre en œuvre

Inscription de la coopération et de la mutualisation comme critères optionnels au sein du règlement d'intervention de la DACP ; Mise en place d'un groupe projet « Festival » ; Partenariats avec des structures du territoire

Échéancier

2022-2026

Indicateurs

Nombre et types de partenaires ; Typologie des projets de coopérations ; Nombre et types de temps forts au long court ; Nombre et types d'espace de visibilité pour les artistes du territoire

FICHE ACTION 9

Impulser un groupe projet d'acteurs volontaires «Fête de la Musique»

Objectifs

- Faire de la Fête de la Musique, évènement national dédié quasi exclusivement aux pratiques amateurs, un temps fort qui représente la dynamique et la diversité des acteurs des musiques actuelles du territoire d'Amiens Métropole.
- Créer une coordination qui permette de préparer de façon collective l'évènement, tant dans son organisation que dans sa programmation
- Permettre aux artistes émergents repérés dans les structures des musiques actuelles et sur le territoire de la métropole de vivre une expérience de première scène dans des conditions professionnelles et devant un très large public sur deux scènes : Place Gambetta et Place de l'Hôtel de Ville.
- Intégrer également à l'évènement des techniciens en apprentissage pour qu'ils s'essaient aux conditions scéniques professionnelles, live et devant un large public.

Groupe projet

Techniciens de la DACP (Pôle Création et Filières, Rayonnement et Attractivité), Musique en Herbe, Cité Carter, Mélodie en Sous-Sol, Prolifik Records

Pilotage

Pôle Rayonnement et Attractivité

Moyens à mettre en œuvre

Personnel DACP, Structures associatives concernés, Communication Amiens Métropole, Service Fête et Evènements, Secteur Centre
DACP prend en charge un service de sécurité pour les deux scènes ainsi que le matériel hors matériel scénique

Moyens financiers en 2022 :

- 6 000 euros à confier à un prestataire principal (location de matériel et cachets techniciens)

Échéancier

Mars 2022

Indicateurs

Qualité de la coordination, diversité des artistes, respect des horaires de programmation, réception par le public, visibilité du dispositif original pour le public et les professionnels.



Résidence de création de l'artiste Balidou - Crédit Lune des Pirates

Axe 5 // Penser collectivement la diffusion

« La diffusion dans les lieux de Musiques Actuelles correspond à l'activité par laquelle les structures organisent une programmation musicale de concerts d'une ou de plusieurs formations musicales, ou groupes, effectuant une ou plusieurs représentations d'un spectacle, à une date précise et dans un espace (à l'intérieur ou à l'extérieur des murs d'une salle) ayant une jauge qui peut varier selon différents critères de configuration. Les représentations diffusées peuvent avoir un caractère payant ou gratuit. » La diffusion dans les lieux de Musiques Actuelles, FEDELIMA, 2011

Une part importante de l'activité dans la carrière d'un artiste repose dans la diffusion, phase durant laquelle s'opère la rencontre entre œuvre artistique et publics. Qu'elle soit digitale ou en live, la question de la diffusion des artistes de Musiques Actuelles doit être mise en regard avec les moyens et outils existants ou nécessaires pour accompagner cette étape. Elle demande une forte implication en temps et en énergie, et peut parfois se faire au détriment du temps dédié aux aspects artistiques.

\\ ZOOM

Rencontres Jazz et Musiques Actuelles – Conservatoire à Rayonnement Régional

Organisé par le CRR, cet évènement fédère l'ensemble des structures du territoire proposant un enseignement du jazz et des musiques actuelles amplifiées, et met en lumière le travail des professeurs et le talent des élèves. Il offre également l'opportunité à ces derniers de se produire sur scène dans des conditions professionnelles, encadrés par des ingénieurs du son, des régisseurs, des professionnels du spectacle... Extrêmement formateur pour les élèves se destinant à une carrière dans la musique, ces Rencontres leur font découvrir le quotidien des métiers du spectacle vivant, et pour les plus jeunes d'entre eux, pour la première fois la scène, l'univers des concerts et du live.

1 - La programmation des artistes locaux dans les lieux identifiés Musiques Actuelles du territoire

Afin de permettre aux artistes du territoire, préprofessionnels et/ou professionnels, de poursuivre le développement de leur carrière, les lieux de diffusion Musiques Actuelles, dans une logique d'accompagnement, doivent trouver au sein de leurs programmations des espaces dédiés. Ces programmations doivent trouver à se coordonner afin de favoriser les passerelles entre structures.

2 - Promouvoir la diversité des esthétiques Musiques Actuelles

Les Musiques Actuelles regroupent un ensemble d'esthétiques parmi lesquels le rock, la pop, le rap, la soul, le rythm & blues, le blues, le jazz, la MAO, le funk, la punk, le grunge ... Si certaines d'entre elles trouvent des échos favorables au sein des programmations des lieux de Musiques Actuelles ou de temps fort ou festivals dédiés, d'autres au contraire se trouvent être sous-représentées, comme les musiques électroniques, le rap ou encore le jazz. L'élargissement des programmations à la diversité des esthétiques doit concourir à une meilleure prise en compte de la diversité des artistes du territoire, et par là-même, la (re)conquête de nouveaux publics.

3 - La représentativité des artistes féminines sur les scènes du territoire

Le secteur des Musiques Actuelles est teinté d'inégalités persistantes entre les femmes et les hommes. Les femmes ne représentent que 14% des artistes programmées en festivals (pour l'année 2019), et ne dirigent que 17% des Scènes de Musiques Actuelles en France. Leur trajectoire de la formation à la consécration artistique est foncièrement inégalitaire : seuls 9% des albums récompensés aux Victoires de la Musique 2020 ont été écrits par des femmes alors qu'elles ne représentent 55% des étudiant.es dans les conservatoires de musique. Observatoire de l'égalité entre femmes et hommes dans la culture et la communication, 2021 (Ministère de la Culture)

Si des initiatives à destination des artistes féminines existent sur le territoire métropolitain (Festival WitchesWeek, programmation inclusive de la SMAC...), la place de ces dernières doit être interrogée tout au long du fil des programmations annuelles. Ces questions doivent également faire l'objet de sensibilisation auprès des jeunes artistes en devenir afin de dépasser ce qui est considéré aujourd'hui comme un plafond de verre et déconstruire les stéréotypes qui persistent dans le secteur des Musiques Actuelles.

4- Soutenir l'installation des promoteurs des Musiques Actuelles

Si ce point fait déjà l'objet d'une fiche action dédiée au sein de l'axe 2 du Schéma Métropolitain des Musiques Actuelles, il est important de rappeler que l'accompagnement à la recherche de diffusion pour les artistes est un métier à part entière. Aussi, au sein de

cet axe dédié à la diffusion, Amiens Métropole ré-affirme son souhait d'accompagner les initiatives personnelles et partagées pour soutenir l'installation des professionnels des Musiques Actuelles sur son territoire (tourneurs, labels, managers, bookers, éditeurs ...)

\\ ZOOM

Festival WitchesWeek – Cité Carter

WitchesWeek est une semaine de festival pluridisciplinaire et féministe. La situation géographique de Cité Carter au cœur du quartier nord d'Amiens, donne plus de sens à la création d'un festival féministe durant lequel la femme quelle que soit sa culture, son orientation sexuelle, ses croyances puissent participer en qualité d'artiste, de personne au sein d'une structure ou simplement en tant que spectatrice. Chaque voix, chaque personne est importante durant ce festival où tout le monde a l'opportunité de prendre la parole et d'exprimer ses idées.

PRÉCONISATIONS

\\ Accentuer la présence d'artistes féminines dans les espaces de diffusion

\\ Accentuer la présence d'artistes locaux dans les espaces de diffusion



Le groupe Minuit Express - Crédit Lune des Pirates

Soutenir et accompagner les actions (de médiation, de diffusion, de soutien ; d'accompagnement à la professionnalisation...) en faveur de l'égalité Homme/Femmes et de la représentation de tous les genres dans le secteur des Musiques Actuelles.

Objectifs

Assurer une meilleure représentativité des artistes féminines dans les espaces de diffusion du territoire.

Développer des outils pour sensibiliser à l'aspect non-genré des Musiques Actuelles.

**Groupe
projet**

DACP (Pôle Filières et Création & Médiation et Public) ; Associations ; Acteurs Musiques Actuelles du territoire

Pilotage

Les lieux et espaces de diffusion

**Moyens à
mettre en
œuvre**

Constitution d'un comité de suivi de la question Egalité Homme/Femme dans les musiques actuelles, Actions de sensibilisation, formation, rencontres, conférences.

Échéancier

2022-2026

Indicateurs

Ratio des artistes Hommes-Femmes programmés et accompagnés sur le territoire; Actions menées en faveur des femmes dans le secteur des Musiques Actuelles ; Typologie des supports de médiation

Ouvrir plus largement les programmations des structures Musiques Actuelles du territoire aux artistes locaux ;

Objectifs

Proposer des sessions d'information et de formation autour de la diffusion des œuvres ;

Soutenir la diffusion des artistes sur et en dehors du territoire Métropolitain ;

Accompagner la structuration des métiers autour de la diffusion des artistes ;

**Groupe
projet**

DACP (Pôle Création et Filières) ; Structures de diffusion Musiques Actuelles ; Haute-Fidélité, pôle régional des Musiques Actuelles

Pilotage

Réseau des lieux et espaces de diffusion

**Moyens à
mettre en
œuvre**

Ingenierie : Animer et faire vivre un réseau des lieux de diffusion et structures événementielles pour favoriser le repérage, l'accompagnement et la circulation des artistes locaux. Travailler sur les bilans et données des structures de diffusion pour valoriser des données précises sur la diffusion des artistes locaux et inscrire des objectifs à la hausse dans les projets des structures.

Échéancier

2022-2026

Indicateurs

Nombre d'artistes locaux programmés dans et par les structures de diffusion du territoire ; Typologie des outils d'accompagnement sur le thème de la diffusion ; Typologie des accompagnements autour de la diffusion ; Nombre de diffusions extra-métropolitaine



ANNEXES

Les opérateurs dans leur diversité / Les lieux de diffusion et formation aux Musiques Actuelles

La Lune des Pirates – Scène des Musiques Actuelles

La Lune des Pirates est une structure labellisée Scène de Musiques Actuelles. Investissant les champs de l'accompagnement, de la diffusion, de l'éducation artistique et culturelle et de la médiation, la Lune des Pirates propose une direction artistique originale et indépendante, tout en proposant une programmation aux esthétiques diversifiées et en promouvant la jeune création. Elle porte un engagement culturel fort en contribuant au développement des cultures attachées aux différentes esthétiques des Musiques Actuelles et au respect des droits culturels à la personne tout en développant la structuration professionnelle du secteur, en accompagnant le musicien en lien avec l'ensemble de la filière.

Véritable tête de réseau, la Lune des Pirates est également à l'initiative du festival « Minuit Avant la Nuit », à la croisée d'un travail partenarial avec les acteurs du territoire, d'une programmation éclectique et exigeante et d'une démarche écoresponsable.

Cité Carter

Cité Carter est implantée dans le quartier Nord d'Amiens. La structure agit autour de plusieurs champs : éducation artistique, enregistrement, soutien et accompagnement, diffusion. Dans un souci de consolider les artistes et groupes de musiques actuelles à partir des individualités de chacun, Cité Carter propose des accompagnements personnalisés en fonction des profils des artistes et des esthétiques investies. L'accompagnement se veut multiple: enregistrement, studio, résidences, live, communication...

Cité Carter est également à l'initiative de temps forts repérés : Witches Week, DayBlock Party. La structure est également partenaire du dispositif « Objectif Lune » porté par la Lune des Pirates, et a initié un travail collaboratif autour de la formation et du renouvellement des techniciens sur le territoire.

Musique en Herbe

Musique en Herbe est une structure implantée sur le quartier Saint-leu d'Amiens. Revendiquant un axe amateur fort, la structure propose un apprentissage instrumental et musical des Musiques Actuelles. Elle est également caractérisée par ses pratiques collectives qui réunissent près de 100 adhérents autour

de différents ateliers : rock, blues, jazz, Big Band des collèges et des lycées, initiation aux Musiques Actuelles. Elle propose aux jeunes qui souhaitent s'initier à la pratique collective des sessions de répétitions encadrées par un professeur. Musique en Herbe propose également à ces groupes des diffusions live au travers d'évènements sur le territoire ou de partenariats avec d'autres structures, à l'image de la Lune des Pirates.

Mélodie en Sous-sol

Association issue de plusieurs mouvements de mobilisation de la jeunesse des quartiers nord d'Amiens pour une pratique des Musiques Actuelles, Mélodie en Sous-sol a vu le jour en avril 1991 dans sa forme actuelle, dotée de locaux rue Léo Lagrange. Sa finalité est la promotion de la musique sous toutes ses formes, et plus particulièrement la formation musicale accessible à tous, sans exclusivité.

A travers le projet «La Musique à votre rythme», l'association se donne pour but de développer l'accessibilité à la musique pour toutes et tous en favorisant l'apprentissage au travers des ateliers et des regroupements notamment en direction des publics les plus jeunes, de la scène, des répétitions, de l'accompagnement groupe et de l'enregistrement. Il s'agit également de favoriser la mixité culturelle et sociale en développant la diversité musicale par les échanges, ouvrir aux écoles et centres de loisirs pour favoriser la culture et la pratique musicale.

Depuis 2018, Mélodie en Sous-sol a ouvert «La Palette», petite scène qui permet à des artistes locaux de se produire, parfois pour la première fois, devant un public. Ces concerts accompagnent aussi parfois les vernissages de différentes expositions.

Prolifik Records

L'association Prolifik Records a été créée en 1999 avec pour objet de promouvoir et de développer les arts et techniques du deejaying et les pratiques qui leur sont liées (cultures urbaines, les musiques électroniques etc...). Dotée d'une école de Dj qui accueille jeunes et adultes pour des cours particuliers, elle œuvre dans des cours de mix, scratch, production musicale, slam/rap, conférences.

Les activités s'étendent à l'accompagnement d'élèves et artistes, la réalisation de vidéos avec les publics, de clips avec les artistes en herbe. Des spectacles, émissions radios et évènements sont proposés dans tout le territoire autour du Hip Hop, de l'électro etc...

Scène des Musiques Electroniques Amiénoises

La Scène des Musiques Électroniques Amiénoises est une association d'accompagnement, de promotion et de défense des acteurs de la musique électronique sur Amiens Métropole. Elle a pour objectif de mettre en réseau les parties prenantes en les sensibilisant aux problématiques de leur écosystème. Fondée en 2021, elle réunit aujourd'hui 16 membres et 3 collectifs : Emocia Records, Écurie, The Big Monkey. Elle s'est donnée comme mission de faire d'Amiens une agglomération dynamique à l'avant-garde pour la culture de la musique électronique.

Creek Studio

Creek Studio est un studio associatif au cœur de la zone industrielle de la commune de Camon.

Nouveau studio créé par Mohamed Belkhir, MB14 (finaliste de The Voice) et Feljalin Malonga (du Groupe régional Dirty South Crew)

Ce studio a été créé dans le but de donner l'accès, au petit comme au grand, à une qualité professionnelle d'enregistrement avec des professionnels de la musique ainsi que de favoriser l'expression et le partage des pratiques musicales dans un cadre multi-associatif.

Creek accueille en son sein des producteurs de musique, des artistes chanteurs, rappeurs, slameurs, mais aussi des Djs, des musiciens guitaristes, saxophonistes et percussionnistes.

La structure met en œuvre des projets de développement artistique, notamment en offrant la possibilité à de jeunes artistes de bénéficier d'un encadrement professionnel et d'une stratégie de développement de carrière.

La structure propose également des ateliers d'écriture, d'enregistrement, de M.A.O (Musique Assistée par Ordinateur) et collabore étroitement avec la société VPCOM qui offre la possibilité aux jeunes de découvrir les métiers de l'audiovisuel et de la communication

Haute Fidélité

Pôle des Musiques Actuelles en Hauts-de-France, Haute Fidélité rassemble plus de 90 structures en 2022, qui soutiennent et structurent la filière musicale et sa reconnaissance dans toute sa diversité.

Avec une connaissance fine du territoire, en favorisant la structuration de la filière, en relayant des informations et en produisant des outils, en développant des projets de coopération et de concertation, Haute Fidélité soutien et dynamise l'écosystème musical en région, tout en participant à la co-construction des politiques publiques.

Les activités reposent essentiellement sur des principes de coopération et de partage. Que ce soit pour répondre à des problématiques propres à un métier, une activité, ou celles de la filière, le réseau propose différents formats de rencontres, de ressources, d'outils, et d'accompagnement en appui aux acteurs des musiques actuelles en région.

Avec sa vision du large écosystème que sont les Musiques Actuelles en région, Haute Fidélité participe activement, par toutes ses actions, à la structuration de la filière en Hauts-de-France. Au quotidien, le projet du Pôle est construit par ses membres : les structures adhérentes qui le composent orientent son action en fonction de problématiques partagées, et au service de tout le secteur.

Le Pôle repose sur un modèle associatif, dont la gouvernance vise une juste représentativité des acteurs du secteur d'un point de vue de leurs activités autant que de leurs territoires.

Le réseau des écoles de musique d'Amiens Métropole

10 écoles de musiques associatives maillent le territoire métropolitain et sont axées principalement autour de l'enseignement des musiques traditionnelles. Néanmoins, nombre de ces structures proposent des enseignements et pratiques Musiques Actuelles (Batterie ; Guitare électrique ...). Ces écoles de musiques, inscrite dans le Schéma Métropolitain de l'Enseignement Musical, participent également à la dynamique Musiques Actuelles sur le territoire.

Plusieurs labels irriguent également le territoire : Label Bleu, Ecurie, Emocia Records ; Label Brique ; Z129, La Maisⁿ...

D'autres structures, qui ne sont pas en premier lieu uniquement identifiées Musiques Actuelles, participent à cette dynamique via des actions de diffusion, de médiation ou d'éducation artistique et culturelle. C'est le cas du réseau des bibliothèques d'Amiens Métropole, du Zénith, de la Maison de la Culture, du Safran – Scène conventionnée, du Trait d'Union, de la Briqueterie, du Mic-Mac ...

Direction de l'Action Culturelle et du Patrimoine
Amiens Métropole
21 place Notre Dame
03.22.22.58.90
amiens.fr